

ASSISTANCE, DEVELOPPEMENT, CONSEILS

E.U.R.L. au capital de 1.000,00 Euros

64, Avenue du Général De Gaulle

94550 CHEVILLY LARUE

R.C.S. CRETEIL 50014435700018

**DECISION ORDINAIRE DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 20 AVRIL 2026**

(sur l'augmentation de capital par incorporation des réserves)

L'an deux mille vingt six

Le vingt- avril

A dix-neuf heures (19 H),

Je soussignée Annie DI COSTANZO seule gérante de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (E.U.R.L.) ADC a pris la décision suivante :

PREMIERE RESOLUTION

Décide de modifier le capital social par incorporation du report à nouveau.

Ainsi, le capital social sera porté de 1.000.00 € à 50.000.00 €, soit 49.000.00 € pris sur report à nouveau

Le nombre de parts sociales sera de 100, et la valeur de chaque part sera de 500.00 €

DEUXIEME RESOLUTION

Par cette décision, l'article 7 a été modifié en ce sens.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérante unique.

Fait à Chevilly Larue, le 20 avril 2026

SARL A.D.C
Siret 50014435700018
64, av du général de Gaulle
94550 CHEVILLY LARUE
téléphone 06.83.30.80.88